



## COMPTE RENDU – Réunion extraordinaire du 12 mars 2015

Présents : Derc Jean-Claude, Dio Bernard, Reynaud Bernard, Schlegel Loïc, Lecomte Christelle, Frecchiami François, Dubourdieu Leslie, Cain Marie-Dominique, Martin Sandrine, Castets Joël.

Absents : Montillaud Jean-Luc , Lafitte Frédéric , Bresson Jacques, Bazas Jean-Marie, Mirambet Sébastien.

Ordre du jour :

- Préparation de la rencontre avec le multi-service « La Pagotte »
- Questions diverses

M. le Maire fait lecture au conseil municipal de la lettre de La Pagotte reçue en AR qui demande une rencontre avec le conseil municipal.

M. le Maire informe le conseil qu'un courrier a été adressé à La Pagotte le 10 mars 2015 précisant que le conseil municipal avait décidé de ne pas renouveler le bail du multi-service.

Les membres du conseil municipal interrogent M. le Maire sur la procédure liée à cette décision, à savoir sur le plan juridique, quelle est la procédure que nous devons suivre pour mettre en application cette décision, en tenant compte du délai réduit puisque le bail prenait fin au 14 mars 2015.

Les membres du conseil municipal demande si l'attestation d'assurance des locaux loué par La Pagotte a bien été fourni.

M. le Maire doit prendre des informations précises auprès de personnes compétentes sur le sujet avant le 14 mars 2015.

Les membres du conseil municipal émette un avis favorable pour rencontrer « la Pagotte », dès lors que nous posséderons les éléments juridiques sur les termes du bail.